

Gland, le 17 novembre 2023

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 16 novembre 2023

Présidence : M. Sébastien Bertherin

LE CONSEIL COMMUNAL

vu

le préavis municipal n° 50 relatif à l'achat de deux groupes électrogènes;

ouï

le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

considérant

que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

d'accorder le crédit de CHF 64'000.- et d'autoriser la Municipalité à acquérir ce matériel.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Sébastien Bertherin

Karine Teixeira Ferreira